

Charte Méditerranéenne de la Démocratie et de l'Autonomie Locale CHARMEDAL

I/ PREAMBULE

Il y a plus de deux décennies, le processus de Barcelone (1995) et l'Union Pour la Méditerranée (2008) ont tenté de bâtir un projet commun pour l'ensemble des pays de la région.

Or, face à la multiplication des foyers de crise et à l'ampleur des défis économiques, culturels, sociaux et sécuritaires que connaît actuellement la région, les participants aux différentes rencontres autour de la CHARMEDAL sont convaincus qu'il faut aller plus loin et tracer ensemble de nouvelles perspectives d'avenir grâce, essentiellement, à l'action et à l'implication des citoyens et citoyennes, des OSC, des gouvernants et des élus au niveau local.

Les membres du groupe MED Path du projet LADDER considèrent que bâtir une communauté de destin solidaire et positive des peuples au sein de l'espace méditerranéen, est une tâche accessible et souhaitable car nous avons en partage les valeurs démocratiques, de liberté, de solidarité, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale ainsi qu'un héritage historique commun.

II/ REFERENTIEL

- Considérant la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Considérant le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
- Considérant la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (Rome, 4 novembre 1950)
- Considérant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme ;
- Considérant la Charte européenne de l'autonomie locale ;
- Considérant "la déclaration politique des autorités politiques et régionales de la Méditerranée à Marseille les 3-4 avril 2013 ;



This project is funded
by the European Union



- Vu la lettre intitulée "Action humaine, complète et immédiate pour l'immigration" adressée par le consortium LADDER le 10 septembre 2015 aux ministres de la justice et de l'intérieur des Etats membres de l'UE ;
- Vu la déclaration commune sur la Politique Européenne de Voisinage du Consortium LADDER (février 2016) ;
- Vu la Convention de l'UNESCO pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel 2003.

III/ PRINCIPES DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE LOCALE MEDITERRANENNE

Les signataires de la CHARMEDAL estiment que la promotion de l'autonomie locale et régionale et de la gouvernance démocratique est de nature à renforcer le sentiment d'appartenance à un espace méditerranéen commun sur la base du :

1. Respect des principes de l'échange et de la coordination entre, d'une part, les autorités et élus locaux comme décideurs garants de la mise en œuvre des projets communs et du respect des intérêts collectifs et, d'autre part, les citoyens et les OSC comme force de proposition et d'évaluation ;
2. Droit à l'information pour tout(e) citoyen(e) car c'est une condition nécessaire à toute forme de participation aux affaires locales ;
3. Droit à la consultation qui permet à tous les citoyens d'exprimer leurs besoins et opinions devant être pris en considération par les élus locaux ;
4. Droit à la concertation comme un moyen indispensable pour engager le débat et générer des échanges entre élu(e)s et citoyen(e)s en vue de prendre en compte leurs besoins, dans les projets et les décisions à prendre ;
5. Droit à la décision en tant que pouvoir délégué aux citoyen(ne)s dans le cadre d'une démocratie participative complémentaire de la démocratie représentative à l'échelle locale.

IV/ RECOMMANDATIONS ET ENGAGEMENTS

Les signataires de la CHARMEDAL :

- Sont convaincus que les citoyens et tous les niveaux de gouvernement de l'espace méditerranéen se doivent d'engager ou renforcer la décentralisation et la déconcentration afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins d'une plus large participation d'hommes, de femmes et de jeunes à la vie démocratique nationale et locale ;
- Demandent à ce que les OSC et Autorités locales soient pleinement associées à toutes les actions visant le partage de l'expérience acquise, la diffusion des bonnes



This project is funded
by the European Union



pratiques et la promotion de la coopération transfrontalière entre entités locales, favorisant la mise en œuvre d'actions et de politiques cohérentes et coordonnées au sein de la Méditerranée_;

- Sont conscients que la culture et l'éducation, dans toutes leurs dimensions, peuvent contribuer au développement durable local et à la démocratie locale, et que leur promotion est donc essentielle pour le renforcement des communautés en Méditerranée.
- Sont convaincus que la réalisation des objectifs et défis de l'agenda de développement post 2015 aux échelles communautaire, nationale et régionale méditerranéennes nécessite une large participation des OSC, des autorités locales et nationales, et des institutions nationales et internationales de développement ainsi qu'une gouvernance transparente et responsable ;
- Sont convaincus que les minorités, les femmes et les jeunes doivent être considérés comme des groupes prioritaires afin de rendre possibles les engagements mentionnés précédemment.

Au niveau sectoriel, les signataires de la CHARMEDAL :

PAIX, SECURITE ET TOLERANCE

- Affirment leur attachement à faire de l'espace méditerranéen un espace de paix, de sécurité, de solidarité, de tolérance et du vivre ensemble en œuvrant :
 - Pour une paix juste et durable au Moyen-Orient sur la base de la reconnaissance du droit du peuple palestinien à un Etat indépendant ;
 - Pour mettre un terme à la guerre, et à toutes les formes de violence et de terrorisme dans tous les pays de la région et, d'une manière urgente, en Libye et en Syrie en stoppant toutes les formes d'instrumentalisation idéologique, politique et militaire dont sont victimes des civils innocents, des femmes et des enfants.

MIGRATION

- Constatent que depuis des années, la Méditerranée est le théâtre d'un véritable désastre humanitaire avec des milliers de mort(e)s ou disparu(e)s parmi les migrant(e)s ;
- Appellent à ce que les droits fondamentaux et la dignité des réfugié(e)s et des migrant(e)s soient respecté(e)s en tous lieux ;
- Exigent que les violations des droits des personnes soient sanctionnées, que les victimes parmi les migrant(e)s et les réfugié(e)s puissent porter plainte et obtenir réparation ;
- Demandent la mise en place d'une politique européenne unifiée du droit d'asile et de séjour conforme aux normes internationales, en particulier : le Pacte international



This project is funded
by the European Union



relatif aux droits économiques sociaux et culturels, les conventions de l'OIT sur les droits des migrants et la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés ;

- Invitent les gouvernements des pays de la rive sud de la Méditerranée à promouvoir des approches et politiques qui visent à la démocratisation et au développement, qui réalisent un meilleur partage des richesses et mettent un terme à la marginalisation des jeunes et des plus démunis afin de lutter contre les causes profondes de la migration à savoir la pauvreté et la précarité.
- Appellent les gouvernements, les autorités locales et la société civile à lancer des campagnes de sensibilisation pour combattre les flux de migration clandestines, représentant un danger pour les jeunes s'aventurant dans la Méditerranée au risque de leur vie, et stopper le trafic des êtres-humains.

CULTURE ET EDUCATION

- En considérant que l'éducation –formelle, informelle et non formelle – est un droit humain fondamental, qui contribue à la liberté individuelle, à l'autonomisation, et au développement humain, les signataires invitent les autorités locales et les régions de la Méditerranée à assurer l'égalité d'accès pour tout le monde aux différentes formes d'éducation ;
- En observant que l'éducation ne consiste pas uniquement en la transmission de *connaissances* mais également de *valeurs*, incluant les facteurs sociaux et culturels liés aux expériences et mémoires, créativité et imaginations, les signataires invitent les institutions éducatives à promouvoir tout type de forme d'éducation ;
- Demandent aux autorités locales et aux régions de la Méditerranée de développer une forme d'éducation plus flexible, appropriée et inclusive, basée sur l'éducation multiculturelle – pour la plupart des groupes, aussi bien les minorités ethnolinguistiques et indigènes que les groupes vulnérables – pour développer des compétences interculturelles et un esprit critique ;
- Invitent les autorités locales de la Méditerranée à considérer la culture comme un élément essentiel de la communauté locale pour renforcer le développement durable, la démocratie, la paix et la sécurité.

FEMMES, EGALITE ET PARITE

- Appellent les collectivités locales et régionales de l'espace méditerranéen à soutenir et favoriser une politique éducative, sociale et économique de promotion de l'égalité des genres ;
- Soulignent le rôle incontournable que doivent jouer les femmes au sein de toutes les structures locales par le biais de leur participation paritaire à l'ensemble des leviers des décisions locaux.



This project is funded
by the European Union



CHOMAGE ET EMPLOI

- Sont convaincus que les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les populations et plus particulièrement les plus jeunes, influent sur leur disponibilité à participer à la vie locale et leur capacité à le faire. C'est pour cette raison que les employeurs locaux, les autorités locales et la société civile doivent élaborer des politiques et des programmes visant à s'attaquer aux causes du chômage et à promouvoir les possibilités d'emploi surtout pour les jeunes.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Sont convaincus que protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource, patrimoine et environnement, est une action urgente ;
- Appellent tous les acteurs de la vie locale et régionale à agir en vue de créer les conditions pour développer une politique de l'environnement urbain qui favorise le développement d'un espace public convivial, égalitaire et durable ;
- Demandent à tous les gouvernements et institutions internationales de mettre en œuvre les recommandations de la communauté internationale pour le développement durable en prenant en considération la dimension locale et régionale des territoires méditerranéens et leurs spécificités culturelles, sociales et économiques.

LES JEUNES COMME VERTIABLE ACTEURS DE LA GOUVERNANCE

- Demandent que des structures et mécanismes en faveur de la participation de la jeunesse au processus décisionnel soient identifiés et promus et que leur utilité et enjeux sur la gouvernance publique soient débattus ;
- Demandent aux autorités locales le renforcement des capacités des jeunes pour une implication directe et efficace de ces derniers dans les processus décisionnels.

ALDA – Association Européenne pour la Démocratie Locale

LAM ECHAML – Coordinateur du Med Path LADDER

Au nom de **LADDER** -Local Authorities as Drivers for Development Education and Awareness Raising



This project is funded
by the European Union

